

**DECLARATION
REPUBLIQUE
CENTRAFRICAINE**

Madame la Présidente ;

Excellences Mesdames et Messieurs les Ministres,

Monsieur le Haut-Commissaire,

Mesdames et Messieurs les Délégués,

Mesdames et Messieurs,

Distingués invités ;

Je suis honorée de prendre la parole à cette assise de la 75eme session du comité exécutif au nom de la République Centrafricaine en qualité de Ministre Chargée de l'Action Humanitaire, de la Solidarité et Réconciliation Nationale.

Madame la Présidente, avant tout propos, permettez-moi au Nom du Gouvernement Centrafricain, de la Délégation centrafricaine et au mien propre de vous féliciter chaleureusement pour votre brillante élection à la présidence de cette session du Comité exécutif cette année aussi de la bonne conduite et le leadership éclairés des travaux.

Nos sincères remerciements et compliments à vous Monsieur le Haut-Commissaire, Filippo Grandi, aussi à toutes vos équipes pour tous les efforts et appuis sans réserve aux côtés des personnes en situation difficile dans le monde plus particulièrement en République Centrafricaine.

Madame la Présidente, par ma voix, la République Centrafricaine joint sa voix à celles des autres Délégations des Etats africains qui m'ont précédée pour s'aligner à la déclaration de Madame le Ministre de la République du Congo au nom des Etats Africains.

Monsieur le Haut-Commissaire, vos propos liminaires et le segment de haut niveau sur l'apatridie d'hier ont permis de relever le contexte actuel des personnes déplacées de force.

La République Centrafricaine, à l'instar des autres pays, avec un sens profond d'implication et de solidarité, évalue avec une attention particulière la situation humanitaire complexe et difficile à travers le monde.

Madame la Présidente, les conflits, les crises économiques et les catastrophes liées aux effets du changement climatique continuent de contraindre des millions de personnes à fuir leurs foyers.

A cet effet, il est impératif de rappeler aujourd'hui l'urgence d'une mobilisation collective pour des solutions durables et la protection des personnes déplacées de force.

Il convient de rappeler que la République Centrafricaine a connu une succession de crises depuis plusieurs années.

L'une des conséquences graves de ces crises est le déplacement forcé massif de populations tant à l'intérieur du territoire national qu'à l'extérieur notamment dans les pays frontaliers.

Il est dénombré à ce jour plus de :

- 543 000 personnes déplacées internes,
- 740 000 Réfugiés Centrafricains, répartis principalement dans les pays frontaliers.

En plus la situation humanitaire en République Centrafricaine tant bien que difficile, s'aggrave avec l'afflux des Réfugiés venant des pays voisins notamment les deux Soudan suite aux dernières crises plus de 25 000, les conflits communautaires au Tchad plus de 30 000 demandeurs d'asile tchadiens enregistrés.

En ce qui concerne la question de l'apatridie, plus d'un million de ressortissants centrafricains sont à risque d'apatridie.

La République Centrafricaine avec l'appui de HCR, s'est fixée l'objectif depuis 2014 en alignement à la campagne « J'appartiens » d'éradiquer ce phénomène.

A ce jour uniquement pour Bangui la capitale, plus de 1000 actes de naissance ont été délivrés et les agents tablettes sont opérationnels sur tout le territoire notamment dans les zones de retour et poursuivent les recensements des personnes ne disposant d'aucun document civil officiel.

Madame la Présidente, pour apporter des réponses appropriées aux déplacements forcés, le Gouvernement Centrafricain avait élaboré, adopté et mis en œuvre une « **Stratégie Nationale des Solutions Durables pour les Déplacés Internes et les Rapatriés en République Centrafricaine 2018-2021** ». Ladite Stratégie a été révisée dernièrement et s'étend aujourd'hui sur la période 2024-2028 et lancée officiellement en juillet 2024.

Madame la Présidente, La stratégie est l'engagement du Gouvernement centrafricain et s'inscrit dans une réelle volonté politique d'agir pour le retour et la réintégration des personnes déplacées internes ainsi que des réfugiés centrafricains en exil.

Dans le cadre de sa mise en œuvre, il est pris en compte des programmes et projets de réintégration, un engagement fédérateur et intégrateur de l'opérationnalisation du Nexus « Humanitaire-Développement-Paix ».

Madame la Présidente, le Gouvernement centrafricain à travers cette stratégie entend réduire et atténuer les effets pervers des déplacements forcés dus aux catastrophes naturelles récurrentes et les conflits successifs. La stratégie sert également de levier aux efforts consentis dans le cadre de mise en œuvre de la Déclaration de Yaoundé d'avril 2022 et la plate-forme d'appui aux solutions lancée officiellement en novembre 2023 et dont la République Centrafricaine assure la présidence statutaire, pour résoudre progressivement et durablement le problème des déplacements en République Centrafricaine.

Madame la Présidente, Pour Conclure, la stratégie nationale des solutions durables représente les efforts concertés du Gouvernement de la République Centrafricaine, de l'Equipe pays des Nations Unies et des autres parties prenantes.

Le défi majeur demeure sa mise en œuvre qui exige des ressources importantes.

Actuellement les ressources sont très insuffisantes face aux besoins énormes.

Nous comptons sur la solidarité internationale pour des solutions durables

Je vous remercie.